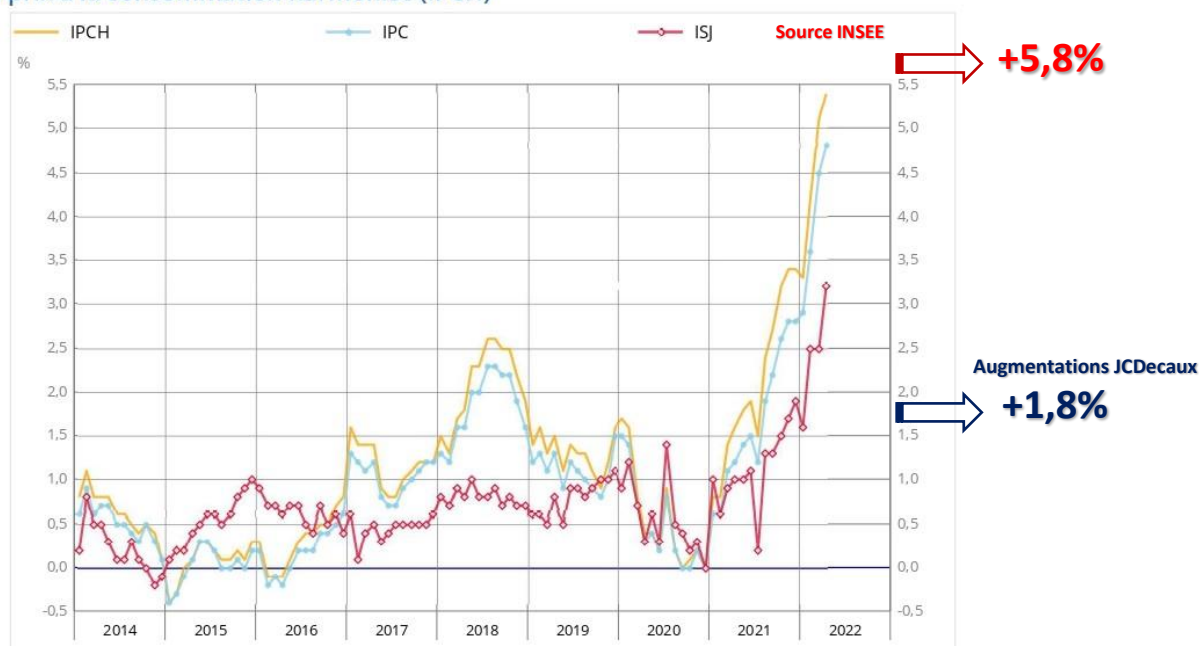


MOBILISONS-NOUS POUR NOS SALAIRES

L'inflation, mesurée par la hausse des prix à la consommation, a décollé au milieu de l'année 2021. Désormais, elle accélère franchement : **5,2 %** en mai 2022, après +4,8 % le mois précédent. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de **5,8 %**, après +5,4 % en avril.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



L'inflation pénalise les salaires et les revenus des ménages, à commencer par les plus modestes. Et quand les salaires ne suivent pas, c'est le travail qui perd de sa valeur !

Les salariés, par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales, demandent l'ouverture immédiate d'une négociation sur les salaires afin de stopper et compenser la perte de pouvoir d'achat subie par tous dans l'entreprise.

A ce jour, la Direction refuse d'entendre les demandes portées par vos représentants.

Il est temps de vous faire entendre !

Les organisations syndicales appellent donc tous les salariés à cesser le travail sur tous les sites en France pendant une heure le **mardi 14 juin 2022 de 11h00 à 12h00** pour exiger l'ouverture d'une négociation sur les salaires dans les plus brefs délais.

APPEL À DÉBRAYER
MARDI 14 JUIN 2022 - DE 11H00 À 12H00
DÉFENDONS NOS SALAIRES